



DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE ÉCOLE MATERNELLE / ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

INFORMATION

Afin de conserver les places disponibles aux enfants domiciliés sur la commune et d'éviter le sureffectif dans les classes, les demandes de dérogation sont étudiées en tenant compte des effectifs comptabilisés au titre de la rentrée 2023. Tout accord vaut uniquement pour le cycle maternel ou élémentaire.

PROCÉDURE DE LA DEMANDE

1. Il faut remplir un formulaire* par enfant. **La demande est instruite que si toutes les rubriques sont complétées et les justificatifs joints.**
2. Le formulaire dûment rempli, daté et signé, accompagné des pièces justificatives doivent être adressés à la mairie de Langon par mail à affaires.scolaires@langon33.fr ou par voie postale 14 allées Jean Jaurès – BP 20297 – 33212 Langon cedex.
3. La demande est transmise par nos soins au maire de la commune de résidence de la famille pour avis favorable ou défavorable.
4. La commission qui statue sur les dérogations se tient courant mai/juin, dès que les effectifs comptabilisés au titre de la rentrée 2023 sont connus. Dans l'attente, la famille est engagée à inscrire le(s) enfant(s) à l'école de sa commune de résidence. En effet, la demande de dérogation ne vaut pas inscription.
5. La décision de la commission est adressée à la famille courant mai/juin **uniquement par courrier ou courriel. Aucune décision n'est communiquée par téléphone.**
6. En cas d'avis favorable, la famille procède à l'inscription scolaire selon la procédure*.

**Le formulaire de demande de dérogation scolaire et les modalités d'inscription scolaire le cas échéant sont téléchargeables sur le site internet de la Ville de Langon ou sur simple demande par mail à affaires.scolaires@langon33.fr*

DEMANDE POUR L'ÉCOLE :

- MATERNELLE Petite section Moyenne section Grande section
- ÉLÉMENTAIRE CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS
- RENTRÉE SCOLAIRE 20.... / 20....
- EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE, À COMPTER DU/...../20.....

DEMANDE POUR L'ENFANT :

NOM : PRÉNOM :

Né(e) le :/...../..... Sexe : M F

| PARENT 1 | PARENT 2 |
|---------------------|---------------------|
| Nom : | Nom : |
| Prénom : | Prénom : |
| Adresse : | Adresse : |
| | |
| | |
| Commune : | Commune : |
| Code postal : | Code postal : |
| Tél mobile : | Tél mobile : |
| Courriel : | Courriel : |
| | |
| | |

SI L'ADRESSE DES PARENTS EST DIFFÉRENTE, INDIQUER A QUELLE ADRESSE EST DOMICILIÉ L'ENFANT :

- PARENT 1 PARENT 2 GARDE ALTERNÉE

FRÈRES ET SŒURS SCOLARISÉS À LANGON À LA RENTRÉE 2023

1^{er} enfant

Nom/Prénom : Date de naissance :/...../..... École :

2^{ème} enfant

Nom/Prénom : Date de naissance :/...../..... École :

3^{ème} enfant

Nom/Prénom : Date de naissance :/...../..... École :

| MOTIFS DE LA DEMANDE – COCHER LES MOTIFS ET JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES JUSTIFICATIFS | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans tous les cas, joindre un justificatif de domicile récent de moins de trois mois. | |
| <input type="checkbox"/> Regroupement de fratrie - frère et/ou sœur scolarisé(e) dans un établissement scolaire de Langon | Copie de toutes les pages du livret de famille et certificat de scolarité |
| <input type="checkbox"/> Etat de santé de l'enfant | Certificat médical attestant de la nécessité de soins réguliers et/ou d'hospitalisation fréquente assurés à Langon |
| <input type="checkbox"/> Raison professionnelle - le(s) parent(s) exerce(nt) une activité professionnelle et absence de restauration scolaire et/ou de moyens de garde dans la commune de résidence. | Tout justificatif professionnel du(des) parent(s) |
| <input type="checkbox"/> Classe ULIS | Attestation d'affectation |
| <input type="checkbox"/> Enseignement bilingue français-occitan | |
| <input type="checkbox"/> Continuité GS-CP | |
| <input type="checkbox"/> Mode de garde – parent ou assistante maternelle domiciliés à Langon | Attestation sur l'honneur et justificatif de domicile pour le parent Contrat de travail et justificatif de domicile pour l'assistante maternelle |
| <input type="checkbox"/> Déménagement/construction | Justificatif du nouveau domicile ou permis de construire |
| <input type="checkbox"/> Divorce, séparation, garde alternée | Jugement de divorce ou de séparation ou à défaut une attestation sur l'honneur signée des deux parents précisant les modalités de garde. |
| <input type="checkbox"/> Autres motifs | Joindre un courrier motivé et tous les documents justifiant la demande |
| Date de la demande :/...../..... | |
| Signature du parent 1 | Signature du parent 2 |

CADRES RÉSERVÉS À L'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions du Code de l'éducation (art L.212-8 / L.112-1 / R.212-21), la commune de résidence de l'enfant est tenue de participer financièrement à la scolarisation de l'enfant domicilié dans une autre commune. Cette participation est destinée à compenser la charge financière qu'une commune subit quand un élève qui ne relève pas de son territoire vient fréquenter l'école dont elle assure la charge d'entretien et de fonctionnement.

DÉCISION DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

ACCORDE

Cas de dérogation de plein droit mentionnés aux articles L.212-8, L.112-1 et R.212-21 du code de l'éducation.
 Cette demande de dérogation répond à un des critères des articles cités ci-avant selon lesquels la commune de résidence est tenue de participer aux frais de scolarisation.

Autres cas
 Je donne mon accord à la scolarisation de l'enfant dans une école de la commune de Langon avec l'implication de la participation financière de ma commune.

REFUSE
 Je ne donne pas mon accord à la scolarisation de l'enfant dans une école de la commune de Langon.

Fait à Le/...../.....

Maire ou l'Adjoint(e) délégué(é)
 (Cachet et signature)

DÉCISION DE LA COMMUNE DE LANGON

ACCORD **REFUS**

Fait à LANGON, Le/...../.....

Maire ou l'Adjoint(e) délégué(é)
 (Cachet et signature)